

Armand DESBAT

## L'ARRÊT DES IMPORTATIONS DE DRESSSEL 1 EN GAULE

La comparaison entre les contextes augustéens précoces de Lyon et de Saint-Romain-en-Gal avait permis de supposer qu'une bonne partie des amphores Dressel 1, des contextes de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., était résiduelle et que les importations de Dr. 1 chutaient rapidement dès les années 40 av. J.-C.

Les nouvelles fouilles conduites à Lyon ont fourni des lots de matériel pour la période 40/20 av. J.-C. qui confortent les premières conclusions et démontrent l'arrivée précoce de nouveaux types d'amphores en même temps que la diminution brutale des importations d'amphores italiennes.

Il faut rappeler en premier lieu que la rareté des épaves pour la période pré-augustéenne fournit malheureusement peu de références pour situer avec précision l'arrêt des importations d'amphores Dr. 1 en Gaule. Les épaves les plus récentes avec une cargaison de Dr. 1 sont celles de Planier 3 et de La Plane 1 datées vers 50 av. et celle de Cap Béar 3 qui associait Dr. 1, Pascual 1 et Dr. 12, datée entre 50 et 30 av. J.-C. (Liou 1987).

A l'inverse, on connaît de nombreux sites augustéens où les Dr. 1 sont encore présentes en abondance (voir *infra*).

De plus, la date consulaire la plus récente relevée sur Dr. 1 est de 13 av. J.-C. (Zevi 1966). En s'appuyant sur ces deux derniers points, il a été couramment admis que la production et les importations de Dr. 1 se poursuivaient jusqu'aux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av.<sup>1</sup>

Toutefois plusieurs éléments permettent aujourd'hui de remettre en cause cette datation basse.

La comparaison, effectuée il y a quelques années, entre le faciès des premiers niveaux de Saint-Romain-en-Gal et ceux de Lyon avait mis en évidence une différence notable (Desbat 1990, Desbat *et al.* 1989,

Desbat *et al.* 1994). Alors que dans l'horizon 1 de Saint-Romain, daté vers 30-20 av. J.-C., les Dr. 1 représentaient encore 50 %, elles étaient quasiment inexistantes dans les contextes contemporains de Lyon (Fig. 1). Ainsi, Rue des Farges, elles étaient totalement absentes et sur le site du Verbe-Incarné, elles ne représentaient qu'un faible pourcentage. La conclusion qui s'imposait donc était soit que le site de Vienne avait continué à recevoir des Dr. 1 plus tardivement que Lyon, soit que la majorité des Dr. 1 de Saint-Romain étaient résiduelles. A l'appui de cette dernière hypothèse on peut rappeler que la plupart des exemplaires de Dr. 1 de Vienne présentaient des traces d'usure importante, à la différence des autres amphores associées.

Depuis lors, les fouilles menées à Lyon, dans le parc archéologique de Fourvière, à l'emplacement de l'édifice dénommé "sanctuaire de Cybèle", ont livré un abondant matériel céramique antérieur à 20 av. J.-C. Ce matériel provient majoritairement des remblais scellés par les sols d'un grand palais, interprété comme le prétoire du gouverneur, qui recouvrent les premiers habitats construits sur le site, dans les années qui suivent la fondation de Lyon. Trois horizons chronologiques ont été définis en stratigraphie<sup>2</sup>.

- **L'Horizon 1**, vers 40 av. J.-C., est matérialisé par les niveaux d'installation et quelques niveaux d'occupation des premiers habitats installés sur la colline de Fourvière.

- **L'Horizon 2**, 40/20 av. J.-C., correspond à un important remblai mis en place lors de la destruction des premiers habitats et de la construction du prétoire installé à l'emplacement de l'îlot primitif.

- **L'Horizon 3**, vers 10 apr. J.-C., est représenté par les niveaux de destruction et d'abandon du palais et de

1 Pour citer des exemples récents :

- Gianfrotta et Pomey 1980 : datation des Dr. 1 «de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle à l'époque d'Auguste».

- Laubenheimer 1990 : p. 41 : «Dr. 1A présentes jusqu'à la fin du (I<sup>er</sup>) siècle».

- Py 1993 (Lattara 6) : chronologie des Dr. 1B : -100/-1.

- Tyers 1997 : «the Dr. 1B was produced until 10B.-C.»

Sur la chronologie des importations de vins italiennes, cf. également Bats 1986.

2 A. DESBAT, Nouvelles recherches à l'emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle, dans *Gallia*, 55, 1998 (sous presse).

	VIENNE			LYON				
	SRG 1	SRG 2	SRG 3	FAR 1	FAR 2	VI 1	VI 2	
Dressel 1	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●				●●●●●●●●	
Campanienne	●●●●●●●●	●●	●●●●					
Fines précoces	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●	●●●●●●●●	●●●●	
Service IB	●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●●		●●●●●●●● ●●●●●●●●	
Service IC	●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●●		●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	
Service II		●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●				●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●	
Service III		●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●●●●● ●●●●●●●●				●●●●●●●●	
Service IV		●●●●●●●●	●●●●●●●●				●	
Décorée		●●●●●●●● ●●●●●●●●	●●●●				●●●	
Gaule du Sud			●●●●●●●● ●●●●●●●● ●●●●●●●●					

Figure 1 - Comparaison entre les niveaux précoces de Saint-Romain-en-Gal (maison des Dieux-océans) et de Lyon (Rue des Farges et Clos du Verbe-Incarné), d'après Desbat *et al.* 1989. On note le contraste entre les contextes viennois où les Dr. 1 sont présentes jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et ceux de Lyon où elles sont, a contrario, absentes des contextes augustéens précoces.

la rue, lors de la construction du grand édifice dénommé "sanctuaire de Cybèle"<sup>3</sup>.

Pour l'Horizon 1, les Dr. 1 représentent encore près de 50 %<sup>4</sup> du total des amphores et 61 % des amphores vinaires (Fig. 2), sur un échantillonnage faible (15 lèvres mais 47 amphores calculées en NMI).

Pour l'Horizon 2, leur pourcentage décroît autour de 20 % et tombe à un peu plus de 3 % pour l'Horizon 3.

Pour ce dernier, on compte un nombre de Dr. 1 inférieur à celui de l'Horizon 3 de Saint-Romain, pourtant plus récent (15-20 apr. J.-C.). De plus, on peut constater, comme à Saint-Romain, que la majorité des exemplaires recueillis présentent eux aussi des traces d'usure qui confirment qu'il s'agit pour la plupart de

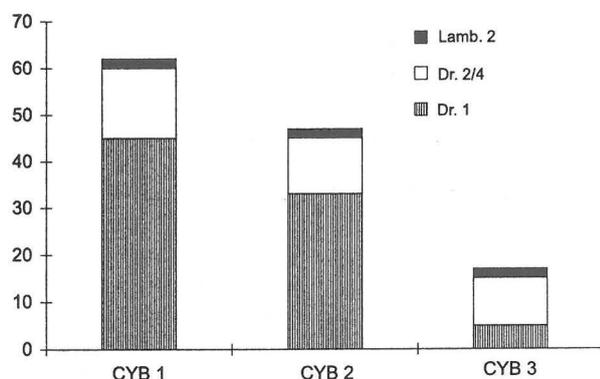


Figure 2 - Evolution des amphores vinaires italiennes pour les trois horizons du "Sanctuaire de Cybèle", en pourcentage calculé sur la totalité des amphores.

dépôts secondaires. Le caractère résiduel de ce matériel est encore renforcé par sa diversité, puisqu'il associe Dr. 1A, Dr. 1B et même gréco-italiques. Il faut en effet noter que les épaves à Dr. 1 les plus récentes évoquées au début de cet article, ne contiennent que des Dr. 1B et la présence de Dr. 1A dans des contextes datés jusque 20 av. J.-C. ne peut être suffisante pour conclure à la diffusion du type jusqu'à la période augustéenne mais est à mettre au compte du matériel résiduel.

La comparaison du mobilier amphorique du site de "Cybèle" avec celui de l'hôpital Sainte-Croix (Mandy et Monin 1990) conforte l'idée d'une régression rapide des importations d'amphores Dr. 1 après 50 av. J.-C. (Fig. 3 et 4). Sur ce dernier site que l'on date entre 60 et 40, le pourcentage des Dr. 1 représente près de 100 % et seules les amphores vinaires sont représentées. La comparaison entre ce site et les trois horizons de Cybèle, en effectuant le calcul en pourcentage sur le total des amphores, montre la chute brutale et quasi linéaire des Dr. 1, alors que les amphores vinaires présentent une chute moins forte et même un léger redressement dû à l'apparition de nouveaux types d'amphores vinaires.

Toutefois un autre mode de calcul appliqué à ce matériel donne une image différente. Si l'on mesure l'évolution des amphores non plus en calculant le pourcentage des amphores vinaires et des Dr. 1 par rapport au total des amphores, mais par rapport aux céramiques culinaires, on observe une chute parallèle des amphores vinaires et des Dr. 1 (Fig. 4)<sup>5</sup>. A la différence du premier mode de calcul, on peut considérer que l'on

<sup>3</sup> On se reportera pour plus de détail sur le mobilier amphorique à l'article consacré aux amphores du site, dans ce même volume.

<sup>4</sup> Pourcentage calculé en NMI à partir de tous les éléments caractéristiques.

<sup>5</sup> Un mode de calcul semblable, réalisé sur les amphores de Saint-Romain-en-Gal, donnait un résultat comparable (Desbat et Dangréaux 1990).

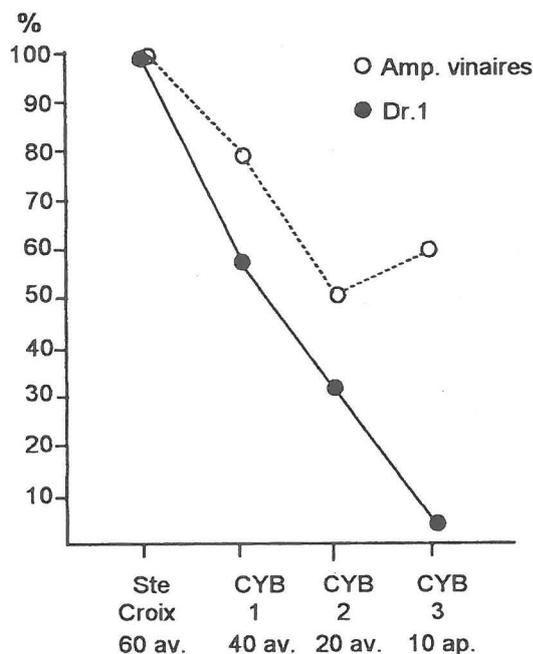


Figure 3 - Evolution des Dr. 1 et des amphores vinaires calculée en pourcentage, sur la totalité des amphores.

obtient une chute en valeur absolue et que le déclin des amphores Dr. 1 s'accompagne d'une chute généralisée des importations d'amphores vinaires.

Tous ces éléments concourent à démontrer que les Dr. 1 connaissent une chute brutale à Lyon dès les années 40/30 av. J.-C. alors que les types impériaux sont déjà tous présents (cf. dans le même volume la communication sur les amphores de Cybèle).

Je ne crois pas à une spécificité du cas de Lyon, mais je pense que le phénomène est général même s'il est occulté par la présence d'un très abondant matériel résiduel, sur les sites ayant eu une occupation laténienne importante, ce qui est le cas de presque tous les sites indigènes, comme l'illustrent les exemples suivants :

- à Nîmes, dans le sondage de la Tour Magne, un lot de céramiques, daté de 16-15 av. J.-C., comprend exclusivement des Dr. 1 (Py 1981) ;

- à *Ambrussum*, elles représentent 76 % dans la phase II (-75/-10) et encore 14 % dans la phase III (-10/+50) et dans la phase Va (+20/+75) (Laubenheimer 1989, tableau 37) ;

- à Feurs, les Dr. 1 sont exclusives jusqu'en 20 av. J.-C., comme d'ailleurs les vernis noirs (Vaginay et Guichard 1988) ;

- à Roanne, le schéma est comparable, les Dr. 1 sont encore majoritaires dans les horizons 6 (-10/+15), 7 (+15/+30) et les horizons 8 et 9 (+30/+110) (Genin et Lavendhomme 1997).

C'est surtout le site de Besançon qui illustre l'importance que peut revêtir le matériel résiduel et la masse des Dr. 1 par rapport aux amphores impériales. Sur le site du parking de la Mairie, les Dr. 1 représentent 42 %

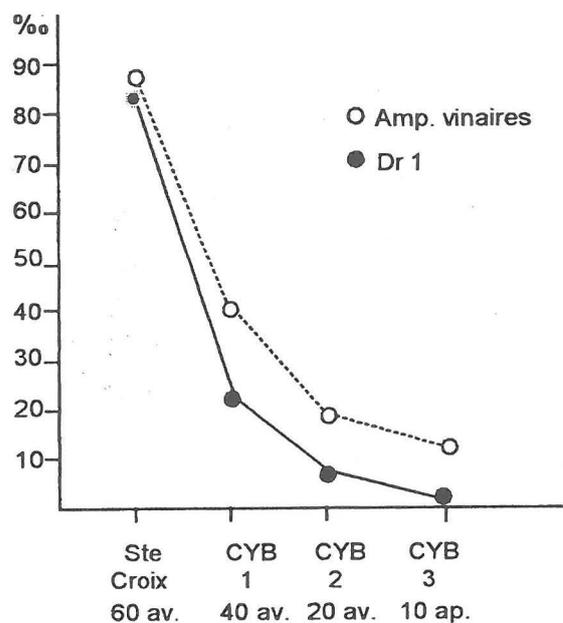


Figure 4 - Evolution des Dr. 1 et des amphores vinaires calculée en pourcentage sur le total des céramiques culinaires (nombre de lèvres d'amphores pour 1000 tessons de céramiques culinaires).

du total pour une période de trois siècles (1054 sur 2477 avec un NMI calculé sur tous les éléments, et même 67 % avec un NMI calculé sur les lèvres uniquement : Laubenheimer et Humbert 1992).

Le pourcentage des Dr. 1 est de 60 % pour la période de 1 à 15 apr. J.-C. et il est encore de 25 % pour la période de 65 à 120 et même de 15 % pour celle de 120 à 165 !

La présence à Haltern et à Oberaden d'amphores de type Dr. 1 a aussi pu faire penser à une diffusion de ce type jusqu'à l'époque médio-augustéenne. Malheureusement l'absence de données quantitatives dans les publications anciennes interdit de mesurer la part réelle que représentent ces amphores. En revanche, dans le camp de Dangstetten (Fingerlin 1986), pourtant plus ancien que celui de Haltern, les Dr. 1 font défaut à l'exception d'un unique exemplaire de Dr. 1B (n° 318.78). De même à Augst, les Dr. 1 sont quasi inexistantes (Martin-kilcher 1994).

Il faut à l'inverse signaler des éléments de comparaison avec Lyon sur un site comme Carthage où, parmi les lots d'amphores constitués après la fondation de la colonie, en 44 av., on ne compte que 9 Dr. 1 sur 416 exemplaires (Martin-Kilcher 1993). Ou encore l'épave de La Tradelière datée vers 40 av. dont l'unique exemplaire de Dr. 1 appartient à la vaisselle de bord et non à la cargaison (Hesnard 1990).

La date consulaire de 13 av. relevée sur une amphore ne constitue pas une preuve suffisante pour justifier des importations jusqu'à une date aussi tardive. Il peut s'agir en effet de la réutilisation d'une amphore plus ancienne<sup>6</sup>.

6 De tels réemplois ne sont pas rares et on peut donner pour exemple une Dr. 2/4, originaire de Cos, trouvée à Vienne, avec un *titulus* désignant du Falerne de 10 ans d'âge comme contenu.

Même en admettant que quelques exemplaires puissent encore parvenir à cette date, il reste incontestable que les importations sont en déclin dès les années 40. Le même phénomène se retrouve avec les campaniennes qui sont également inexistantes dans les contextes précoces de Lyon (0,07 % du matériel, calculé sur les tessons, et 0,2 % en NMI), alors qu'elles peuvent être encore très abondantes sur les sites indigènes<sup>7</sup>. Il n'y a rien de surprenant à ce que ces deux catégories de matériel connaissent la même évolution, dans la mesure où les campaniennes constituaient le complément de cargaison des bateaux d'amphores, et que les campaniennes B, originaires d'Etrurie, correspondent à la grande diffusion des vins étrusques.

La disparition des amphores Dr. 1 s'accompagne d'une baisse importante des amphores vinaïres. Même si d'autres types apparaissent, le volume des importations n'a plus aucune commune mesure avec le flux des amphores italiques à la période précédente, où on l'évalue à 150 000 hectolitres par an (Tchernia 1986)<sup>8</sup>. Cette baisse des importations est illustrée par la rareté des épaves de Dr. 2/4 italiques, puisqu'on ne connaît que deux épaves à opposer à la quarantaine d'épaves à chargement de Dr. 1. (Tchernia 1987). Ce phénomène rend d'autant plus important l'impact du matériel résiduel dans les contextes postérieurs à 50 av. Si les nouveaux types d'amphores vinaïres qui apparaissent

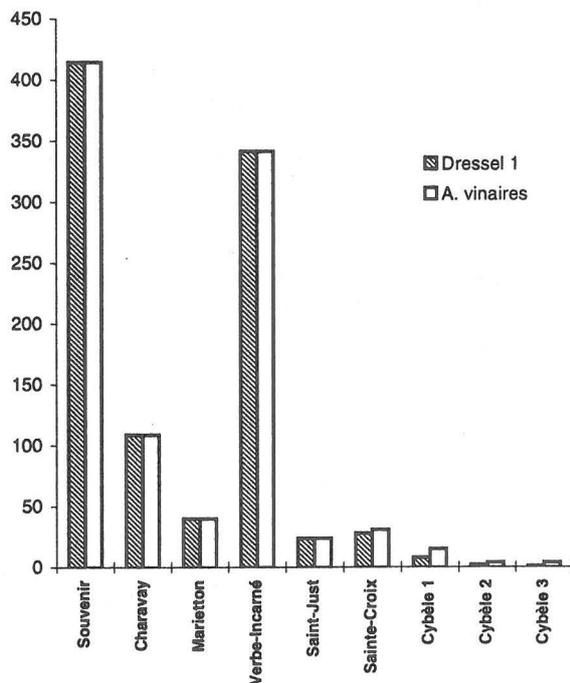


Figure 5 - Evolution des Dr. 1 et des amphores vinaïres (nombre de lèvres d'amphores Dr. 1 et amphores vinaïres pour 1000 tessons des autres catégories de céramique).

après la Conquête avaient atteint une masse comparable, la part du matériel résiduel représenté par les Dr. 1 serait ramené à quelques pourcents. *A contrario*, la faiblesse des importations d'amphores dans les contextes tardo-républicains et augustéens précoces donne à ce matériel résiduel une importance trompeuse.

La comparaison avec les sites plus anciens présentés par G. Maza dans ce même volume, tend à démontrer que ce phénomène s'amorce dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è. (Fig. 5). En appliquant le même mode de calcul aux amphores des sites de Vaise ou du Verbe-Incarné, on constate que les amphores représentent par rapport aux autres catégories de céramiques une masse beaucoup plus importante au II<sup>e</sup> s. et au début du I<sup>er</sup> s. qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Il reste à comprendre et à mesurer l'effondrement des importations d'amphores vinaïres. Vouloir le justifier par le développement de la viticulture gauloise ne paraît pas crédible. La masse des amphores de Marseille est encore insignifiante à cette période et les autres productions gauloises sont inexistantes. Il faudrait supposer une explosion de la culture vinicole et une autoconsommation n'ayant pas nécessité l'usage des amphores. Un tel schéma ne me paraît pas davantage justifié par les sources archéologiques.

Une autre hypothèse consiste à expliquer la baisse brutale des importations après la Conquête par les changements culturels, en considérant que la disparition des élites gauloises a eu pour conséquence l'arrêt des importations de vin comme bien de prestige (Tchernia 1987<sup>9</sup>). Une telle hypothèse consisterait à admettre que les Gaulois aient perdu le goût du vin après une consommation de près de deux siècles, ce qui ne paraît pas soutenable, et à considérer que les négociants romains se soient résignés à perdre du jour au lendemain un marché aussi lucratif.

Reste l'usage d'autres conteneurs, tels que les *dolia* et surtout les tonneaux. Les abondantes découvertes de tonneaux dans les camps du limes attestent de l'usage précoce de ce conteneur (Desbat 1990, 1993 et 1996). Il est probable que son développement est encore plus précoce que cela, et que, dès les années 40, il est largement utilisé pour diffuser le vin en Gaule. Je ne crois pas, comme le pense A. Tchernia (1997), au passage du tonneau à bière au tonneau à vin, ni que la mutation résulte de l'approvisionnement des camps mais je croirais plus volontiers qu'elle l'a précédé. Les tonneaux remplis de poix que les assiégés d'*Uxellodunum* précipitent contre les fortifications romaines, pourraient bien avoir contenu du vin italien.

Il reste à démontrer qu'une partie du vin italien, notamment les vins de consommation courante comme les vins étrusques, sont eux-même importés en Gaule en tonneau, mais ceci est une autre histoire qui reste à écrire.

7 Particulièrement dans le Midi où J.-P. Morel note « une opiniâtreté insolite des importations dans la région du Bas-Rhône » : Morel 1990, p. 59.

8 Encore cette évaluation paraît-elle largement sous-estimée.

9 « Une fois la conquête de la Gaule achevée avec la perte des biens d'échange à la disposition de l'élite gauloise et avec la romanisation progressive ce commerce s'effondrera » : Tchernia 1987, p. 331.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bats 1986** : M. BATS, Le vin italien en Gaule aux II<sup>ème</sup>-I<sup>er</sup> s. av.J.-C. Problème de chronologie et de distribution, dans *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, 1986, p. 391-430.
- Desbat 1990** : A. DESBAT, Les établissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN (dir.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 243-254.
- Desbat 1991** : A. DESBAT, Un bouchon de bois du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine, dans *Gallia*, 48, 1991, p. 319-336.
- Desbat et Martin-Kilcher 1989** : A. DESBAT et S. MARTIN-KILCHER, Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, dans *Amphores romaines et histoire économique : dix ans de recherche*, Coll. de l'EFR, 1989, p. 339-365.
- Desbat et alii 1989** : A. DESBAT, M. GENIN, C. LAROCHE et Ph. THIRION, La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, pp.95-120.
- Desbat et Dangréaux 1992** : A. DESBAT et B. DANGREAU, La distribution des amphores dans la région lyonnaise, étude de deux sites de consommation, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 37-50.
- Desbat et alii 1994** : A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ et D. TAVERNIER, *La Maison des dieux océans à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Suppl. 55 à *Gallia*, 1994.
- Desbat 1994** : A. DESBAT, La place du tonneau dans l'économie gallo-romaine sous le Haut-Empire, dans *Cahiers archéologiques de Bourgogne*, 5, 1994, p. 87-95.
- Desbat 1997** : A. DESBAT, Le tonneau antique : questions techniques et problème d'origine, dans *Techniques et économie antiques et médiévales : "le temps de l'innovation"*, Ed. Errance, 1997, p. 113-119.
- Desbat 1998** : A. DESBAT, Nouvelles recherches sur le prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle, Premiers résultats, dans *Gallia*, 55, 1998 (sous presse).
- Empereur et Hesnard 1987** : J.-Y. EMPEREUR et A. HESNARD, Les amphores hellénistiques du monde égéen, dans P. LEVEQUE et J.-P. MOREL (dir.), *Céramiques hellénistiques et romaines II*, Paris, 1987, p. 9-72.
- Fingerlin 1986** : G. FINGERLIN, *Dangstetten I, Katalog der Funde*, Forschungen und Berichte zur Vor-und-Frühgeschichte in Baden-Wurtemberg, Band 22, Stuttgart, 1986.
- Genin et Picon 1989** : M. GENIN et M. PICON, Les amphores, Les fossés du plateau de la Sarra, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 50-62.
- Genin et Lavendhomme 1997** : M. GENIN et M.-O. LAVENDHOMME, *Rodumna (Roanne, Loire) le village gallo-romain, Evolution des mobiliers céramiques*, DAF 66, 1997.
- Gianfrotta et Pomey 1980** : P. A. GIANFROTTA et P. POMEY, *L'archéologie sous la mer*, Nathan, 1980.
- Guichard et Vaginay 1988** : V. GUICHARD et M. VAGINAY, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), Fouilles récentes (1978/1981)*, DAF 14, 1988.
- Hesnard 1990** : A. HESNARD, Les amphores, dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN (dir.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 47-54.
- Laubenheimer 1989** : F. LAUBENHEIMER, *Les amphores, L'oppidum d'Ambrussum et son territoire ; fouilles au quartier du Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985*, Monographie du CRA, 2, 1989, p. 121-128.
- Laubenheimer 1990** : F. LAUBENHEIMER, *Le temps des amphores en Gaule*, Paris, 1990.
- Laubenheimer 1992** : F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et Circulation*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992.
- Laubenheimer et Humbert 1992** : F. LAUBENHEIMER et S. HUMBERT, Les amphores, dans J.-O. GUILHOT, C. GOY, *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire, les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, 1992.
- Liou 1987** : B. LIOU, L'exportation du vin de Tarraconaise d'après les épaves, dans *El vi a l'Antiguitat, economia producció i comerç al Mediterrani occidental* (Badalona, 1985), Monografies Badalonines, 9, Badalona, 1987, p. 271-283.
- Martin-Kilcher 1993** : S. MARTIN-KILCHER, Amphoren der späten Republik und der frühen Kaiserzeit in Karthago, dans *Mitteilungen des deutschen Arcaeologischen Instituts Roemische Abteilung*, Band 100, 1993, p. 269-320.
- Martin-Kilcher 1994** : S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst : Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Guppen 2-24)*, Augst, 1994.
- Mandy et Monin 1990** : B. MANDY et M. MONIN, L'hôpital Sainte Croix à Lyon, un quatrième fossé, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-96.
- Monin 1989** : M. MONIN, Le fossé de la rue Le Chatelier, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 85-90.
- Morel 1980** : J.-P. MOREL, La céramique campanienne : acquis et problèmes, dans *Céramiques hellénistiques et romaines, I*, Paris, 1980, p. 85-123.
- Morel 1990** : J.-P. MOREL, Aperçu sur la chronologie des céramiques à vernis noir aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C., dans A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN (dir.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Table Ronde de Valbonne, 1986, suppl. XXVI à la RAN, 1990, p. 55-72.
- Py 1981** : M. PY, Sondage au pied de la Tour Magne (Nîmes, Gard) : note sur un lot de céramiques des environs de 16-15 av. J.-C., dans *Ecole Antique de Nîmes*, 16, 1981, p. 91-100.
- Tchernia 1986** : A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine, Essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR, 261, Rome, 1986.
- Tchernia 1987** : A. TCHERNIA, Modèles économiques et commerce du vin à la fin de la République et au début de l'Empire, dans *El vi a l'Antiguitat, economia producció i comerç al Mediterrani occidental* (Badalona, 1985), Mon. Badalonines, 9, Badalona, 1987, p. 327-336.
- Tchernia 1997** : A. TCHERNIA, Le tonneau, de la bière au vin, dans *Techniques et économie antique et médiévale, Le temps de l'innovation*, Ed. Errance, 1997, p. 121-129.
- Tyers 1996** : P. TYERS, *Roman Pottery in Britain*, Batsford Ltd, London, 1996.
- Zevi 1966** : F. ZEVI, Appunti sulle anfore romane, I, La tavola tipologica del Dr., dans *Archeologica Classica*, 18, p. 208-247.

## DISCUSSION

Président de séance : R. P. SYMONDS

**Fanette LAUBENHEIMER** : Je suis entièrement d'accord avec l'ensemble de la démonstration qui nous rappelle des choses que nous avons entendues récemment au colloque de Badalone. Je pense, en fait, qu'on pourrait ne pas généraliser à l'ensemble des Gaules : les importations d'amphores Pascual 1 sont extrêmement abondantes dans tout l'ouest de la France, justement dans ces périodes tardo-républicaines et au début de l'époque d'Auguste.

**Armand DESBAT** : Oui, mais je ne vois pas de contradiction. On a l'émergence de tous les autres types d'amphores et notamment les vins hispaniques qui, en volume, n'arrivent pas à la moitié de ce que représentaient les Dr. 1. C'est un phénomène qui est bien ressorti ces derniers temps, avec le précédent congrès de la Sfécag qui avait particulièrement bien démontré la masse des importations d'amphores Pascual 1 dans l'ouest, mais il reste à démontrer que cela représente un volume comparable.

**Fanette LAUBENHEIMER** : Je veux simplement dire qu'on continue à boire du vin en amphores, en quantité appréciable – mais peut-être moins qu'avec les Dr. 1 – dans l'ouest de la France ; on n'a pas le même phénomène sur l'axe Rhône-Saône-Rhin et il y a donc deux situations bien distinctes, bien différentes. Même si les amphores chutent terriblement dans la région lyonnaise, je suppose qu'elles chutent beaucoup moins dans les régions de l'ouest de la France.

**Robin SYMONDS** : Pour reprendre le problème des comptages, encore une fois, on ne voit que les pourcentages, sans les chiffres totaux. Je sais que tu es bien conscient de la question de la résidualité mais est-ce qu'en présentant ces tableaux, la totalité de chaque contexte reste plus ou moins dans la même gamme ou est-ce qu'il y a des changements abrupts dans les quantités totales ?

**Armand DESBAT** : Il y a des changements abrupts dans les quantités et on le verra tout à l'heure avec la communication sur le site dit du "sanctuaire de Cybèle". Malheureusement, c'est vrai que les contextes des années -40 sont encore peu étoffés car les niveaux d'installation, où justement il n'y a pas une occupation dense préexistante, sont très pauvres en matériel. Actuellement, on a une cinquantaine d'amphores pour les niveaux de -40 av. En revanche, ce qu'on appelle "Cybèle 2", qui correspond à l'occupation entre -40 et -20, livre déjà plus de 300 amphores. On a pratiqué les deux modes de calcul dont le NMI strict qui ne prend en compte que les lèvres d'amphores et fait disparaître les catégories très minoritaires et le NMI habituel qui prend en compte tous les éléments identifiables, fonds, lèvres et anses.

**Bernard LIOU** : J'ai deux choses à dire. La première est une satisfaction profonde d'entendre la façon dont tu mets en évidence le caractère résiduel de la plupart des amphores Dr. 1 à partir de 40 av. J.-C., cette conclusion rejoignant celle que nous tirons de l'étude des cargaisons d'amphores. La deuxième est un vertige que tu as causé en moi en ce qui concerne la quarantaine d'épaves à dolia que l'on aurait repérées et qui me semble un nombre ahurissant.

**Armand DESBAT** : C'est ce qui est ressorti de la communication de P. A. Gianfrotta à Badalone mais il faut faire la différence entre les épaves et un certain nombre de points qui sont des dolia isolés. Mais il s'agit quand même d'un nombre de gisements beaucoup plus grand qu'on ne le supposait.

**Fanette LAUBENHEIMER** : P. A. Gianfrotta a fait une communication intéressante à ce propos et il est apparu quelques épaves à dolia supplémentaires et beaucoup de dolia isolés ; toute la question est de savoir si à chaque fois que l'on trouve un dolium dans la mer il correspond à une épave ! C'est encore en question.

**Philippe BARRAL** : A propos de la résidualité des amphores, il y a un argument que l'on peut mentionner même s'il est plus ponctuel, c'est le faciès que donnent les tombes aristocratiques, soit dans le Berry, soit au nord, en Belgique. Elles donnent un instantané des importations d'amphores et là on se rend compte que cela fonctionne parfaitement avec une disparition, à une vitesse très rapide, des amphores Dr. 1 vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

**Armand DESBAT** : Et également pour l'évolution typologique ; je ne l'ai pas évoqué mais on a bien confirmation, par ces tombes aristocratiques, que le dernier type qui arrive est la Dr. 1B. Vouloir défendre l'idée qu'il y a encore des importations de Dr. 1A jusque dans les années 20 av. ...

**Philippe BARRAL** : Autre argument à l'appui, ce sont les fouilles récentes des camps romains d'Alésia où on a trouvé, dans les fossés, un certain nombre d'amphores Dr. 1B et aucune Dr. 1A.

**Armand DESBAT** : Le point essentiel sur lequel je voulais insister est le fait que je ne crois pas du tout à des cas spécifiques, c'est-à-dire à une hypothèse qui est aussi défendue par les tenants d'une datation basse et qui est que Lyon étant la capitale, il est normal qu'elle reçoive des produits nouveaux alors que dans l'arrière-pays, on continue à s'approvisionner avec de la campanienne et des Dr. 1 pour des Gaulois qui, comme chacun sait, ne sont pas très novateurs. C'est une hypothèse à laquelle je ne crois pas du tout et je pense qu'il y a d'autres raisons pour expliquer la présence, dans des niveaux tardifs, de campaniennes et de Dr. 1A.

\* \*  
\*